

CRÉDIT IMMOBILIER

UNE ASSURANCE MOINS CHÈRE...

BATAILLE DES PRIX Depuis le 26 juillet 2014, la concurrence s'accroît autour de l'assurance emprunteur pour les prêts immobiliers. Banques, assureurs et intermédiaires se livrent une âpre bataille lors de la conclusion du prêt, mais aussi tout au long des remboursements, puisqu'il est permis de changer de contrat d'assurance dans l'année suivant sa souscription. Ce dont les clients doivent obligatoirement être informés. Dès la remise de la première simulation de crédit, ils doivent connaître le niveau d'équivalence de garanties exigé en cas de transfert d'assurance, et les banquiers choisissent alors onze garanties parmi les dix-huit proposées par le Comité consultatif pour le secteur financier. Si ces onze garanties, au minimum, sont équivalentes, la banque ne peut pas refuser le changement d'assurance.

... POUR MOINS DE GARANTIES ?

CHOISIR LE MIEUX-DISANT La fin du monopole des banques favorise une baisse des tarifs. Mais les emprunteurs feraient bien de ne pas se focaliser seulement sur le prix et de s'attarder aussi sur le détail des garanties souscrites. Beaucoup de Français ont assuré leur maison comme on assurerait une bicyclette, alors qu'il s'agit de leur lieu de vie et que les engagements financiers sont bien plus importants ! Dit autrement, un contrat qui ne couvre pas suffisamment son souscripteur sera toujours trop cher ! Comparer les prix sans comparer les garanties n'a pas de sens. Or combien de publicité ne vantent que le prix, et rien d'autre ? Il me paraît impératif de lire et de comprendre toutes les clauses des conditions générales des contrats d'assurance crédit.

Combien savent si leur assurance emprunteur les indemnise en cas d'incapacité d'exercer leur activité professionnelle ? ou, de manière indifférente, une quelconque activité professionnelle ? La différence de sémantique est ténue, mais les conséquences peuvent être désastreuses car l'emprunteur ne peut pas obtenir la prise en charge espérée. Combien connaissent l'âge limite de la protec-

tion et les risques exclus ? Combien savent comment est calculé le montant de l'indemnité pour invalidité ? Trop peu d'emprunteurs peuvent répondre sans hésitation à ces questions. Malheureusement, bien des surprises les attendent... Soyons

clairs : seul un travail de comparaison de garanties permet à un emprunteur avisé de choisir le bon contrat : un contrat adapté à ses besoins et à ceux de ses proches. Rien de plus. Rien de moins.

Assurance emprunteur : le prix d'une garantie

GRÉGORY LECLER
CONSEILLER
EN GESTION
DE PATRIMOINE
FIDUCIEE GESTION
PRIVÉE CENTRE/
VAL-DE-LOIRE



MODALITÉS Le portefeuille titres, compte tenu de ses contraintes juridiques et fiscales, est peu compatible avec un démembrement de propriété. Il conviendra de se tourner vers d'autres modalités de détention des actifs financiers ou, a minima, de rédiger une convention de démembrement.



COMpte RENDU

MARDI 17 NOVEMBRE À BORDEAUX



Solange Maulini, Responsable Actionnaires Individuels et Presse de VIVENDI, a rencontré de nombreux investisseurs individuels, qu'elle remercie pour leur fidélité et leur confiance.

vivendi

Groupe industriel intégré dans les médias et les contenus, Vivendi fédère Universal Music Group, Groupe Canal+, Vivendi Village (Vivendi Ticketing, MyBestPro, Watchever et L'Olympia) et Dailymotion.

Il est également actionnaire de Telecom Italia (20,116 % des actions ordinaires au 16 novembre 2015), le premier opérateur de télécommunications fixe et mobile en Italie. Le Groupe entend en être un actionnaire à long terme et, plus généralement, développer ses activités en Europe du Sud. Il détient également 0,95 % du capital de Telefonica. Par ailleurs, au 16 novembre 2015, Vivendi possédait 11,52 % du capital d'Ubisoft et 17,34 % du capital de Gameloft, deux sociétés françaises mondialement reconnues du secteur des jeux vidéo.

Présent sur toute la chaîne de valeurs qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus, Vivendi compte des positions de leader mondial dans la musique, de leader européen dans le cinéma et de leader français dans la télévision payante. Le renforcement dans les marchés en forte croissance, dont l'Afrique, l'accélération de la transition numérique avec la monétisation des données, le développement des nouveaux contenus et la gestion des talents sont au cœur de la stratégie du Groupe.

Au 30 septembre 2015, Vivendi a réalisé un résultat net ajusté de 501 millions d'euros, en hausse de 13,4 %, pour un chiffre d'affaires de 7 615 millions d'euros, en augmentation de 7 % (en progression de 1,4 % à taux de change et périmètre identiques). Compte tenu de ces résultats, Vivendi maintient ses perspectives de résultats précédemment annoncées pour l'année 2015.

Dans son ambition de construire un Groupe international de médias ainsi que de production et de distribution de contenus, Vivendi prévoit une période d'investissements potentiellement élevés de deux ans, en 2016 et 2017, pendant laquelle la priorité sera donnée au développement à long terme dans le cadre d'une gestion rigoureuse des coûts.

Au 30 septembre 2015, le Groupe détenait une trésorerie nette positive de 8 milliards d'euros, contre 4,6 milliards d'euros au 31 décembre 2014.

Vivendi confirme ses perspectives de distribution de dividendes : compte-tenu des dividendes et acomptes versés en 2015 et de ceux prévus en 2016 et en 2017, il devrait distribuer à ses actionnaires un montant total de 6,8 milliards d'euros.

Par ailleurs, un programme de rachat d'actions au prix maximum de 20 euros par action a été autorisé par l'Assemblée générale de Vivendi du 17 avril 2015 et mis en œuvre par le Directoire à compter du 6 octobre 2015.

Le service Informations Actionnaires Individuels de Vivendi est à votre disposition pour tout renseignement sur Vivendi, son Club des actionnaires et son Comité des Actionnaires.

0805 050 050

NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

www.vivendi.com

actionnaires@vivendi.com

Comptes Twitter : @Vivendi ; @SolangeMaulini

Contact

Emmanuelle Leclair - Tél. : 01 49 53 72 51 - eleclair@lesechosmedias.fr
Tous les Rendez-vous sur <http://bourse.lesechos.fr> - Infos & Conseils Valeurs - Agenda